

Condensé du programme  
de protection  
**FireSmart**

*Protégez votre maison contre*  
**les incendies de forêt**



Pour des habitations plus sûres<sup>MD</sup> est un  
programme parrainé par les assureurs du Canada  
afin de promouvoir la conception d'habitations  
résistant aux catastrophes naturelles.

Government  
of Alberta

Alberta



# À propos de l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques

L'Institut de prévention des sinistres catastrophiques (IPSC) est un centre de recherche et de communication de renommée mondiale établi en 1997 pour mener des études multidisciplinaires dans le domaine de la prévention des sinistres. L'IPSC est un institut de recherche indépendant à but non lucratif fondé par le secteur des assurances et affilié à l'Université Western Ontario.

L'IPSC a comme mission de réduire le nombre de décès et les dommages matériels causés par les phénomènes météorologiques violents et les tremblements de terre. Pour s'en acquitter, elle définit et met en place des mesures éprouvées qui visent à améliorer la capacité de la société à s'adapter aux catastrophes naturelles, à les anticiper, à les atténuer, à y résister et à s'en remettre lorsqu'elles surviennent.

Elle a comme mandat de contrer l'augmentation alarmante des pertes attribuables aux catastrophes naturelles et de chercher des moyens de diminuer le nombre de décès et de blessures et les dommages à la propriété qu'entraînent ces sinistres catastrophiques. Les dommages causés par les sinistres catastrophiques ont doublé tous les cinq à sept ans depuis les années 1960, ce qui constitue une tendance préoccupante.

La plus grande tragédie est que ces pertes sont souvent évitables. L'IPSC est déterminé à favoriser l'accroissement et la diffusion des connaissances relatives à la prévention des sinistres catastrophiques. Le présent guide répertorie les mesures que vous pouvez prendre pour mieux protéger votre maison contre les incendies de forêt ou les feux de friches.

*Publié par :* Institut de prévention des sinistres catastrophiques

Photos de couverture : Haut : Shutterstock. Bas à gauche : Feu de Spryfield, Halifax, Nouvelle-Écosse, 2009.

Bas à droite : Kelowna, Colombie-Britannique, 2003 (Lars Karstad).

Déni de responsabilité — Le ministère albertain du Développement durable des ressources (*Alberta Sustainable Resource Development*) et la Couronne n'assument aucune responsabilité à l'égard :

- des pertes ou dommages attribuables à l'information contenue dans le présent guide ou à toute action ou omission sur la foi du présent guide; et
- des lésions ou de blessures corporelles, y compris la mort, et des pertes ou dommages causés par un incendie de forêt à des biens ou des structures assurés ou non à l'égard desquels les principes du programme FireSmart ont été appliqués.

ISBN: 978-0-9811792-7-8

Tous droits réservés © 2011. Institut de prévention des sinistres catastrophiques

# Incendies de forêt

Le feu est un processus naturel essentiel qui garde nos forêts en santé. Les incendies de forêt et les feux de friches peuvent toutefois mettre des vies et des biens en péril.

Les incendies brûlent en moyenne 20 000 km<sup>2</sup> de forêt chaque année au Canada. Lorsque ces incendies font rage près de collectivités, ils peuvent forcer l'évacuation des familles. Dans leur lutte contre ces incendies, les pompiers sont parfois appelés à décider quelles propriétés peuvent être défendues et quelles ne peuvent pas l'être.

Au cours des derniers siècles, de grandes parties du Canada ont brûlé à plusieurs reprises. Les feux d'origine humaine comptent pour 50 % des incendies de forêt au Canada. La plupart des autres sont provoqués par la foudre qui s'abat sur des forêts sèches. C'est d'ailleurs pourquoi les risques de feux de forêt sont plus élevés en été.

Si vous habitez dans une zone forestière ou à proximité d'une telle zone, vous vivez dans ce qui est souvent désigné comme un milieu

périurbain, ce qui signifie qu'il est possible que vous soyez un jour ou l'autre aux prises avec un incendie de forêt. Les risques d'incendie de forêt sont en hausse dans de nombreuses régions du Canada et la prévention demeure le meilleur moyen de se prémunir contre les pertes, les dommages et les blessures.

L'IPSC s'est allié avec le gouvernement de l'Alberta pour distribuer un guide de préparation en cas d'incendies intitulé FireSmart Home Owners Manual. (Ce guide, fondé sur le contenu du manuel FireSmart (Intelli-feu), est offert en anglais seulement; toutefois, le gouvernement du Québec a publié son propre guide inspiré de celui de l'Alberta. Vous le trouverez à l'adresse Internet suivante : <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/enligne/forets/parefeu/proprietaires.asp#equipier>.) Le guide albertain sur lequel se fonde le présent document présente toute une série de mesures précises que les Canadiens peuvent prendre pour protéger leurs maisons contre les incendies de forêt.



Photo : Shutterstock

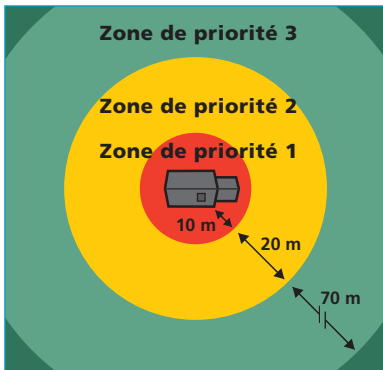
# Mieux vaut prévenir...

La préparation de votre maison et de votre collectivité contre le feu ne garantit pas que vous serez épargné par les incendies de forêt, mais elle permet d'en réduire le risque. Veuillez d'abord à souscrire une police d'assurance qui couvre adéquatement votre maison et vos biens.

Certaines des mesures expliquées dans ce guide sont très peu coûteuses et contribuent à réduire votre vulnérabilité aux incendies de forêt; d'autres, en revanche, nécessitent de la planification et des changements à long terme de votre part.

Voyons trois grands principes Intelli-feu qui peuvent protéger votre propriété ou atténuer les dommages qui y seraient causés en cas d'incendie de forêt.

## 1. Préparation du site



*Zones de priorité entourant un bâtiment ou un groupe de bâtiments en milieu périurbain*

coupe-feu. Il s'agit de la zone dans laquelle il est le plus important d'appliquer les principes Intelli-feu. Un espace sans combustible facilitera le travail des pompiers si jamais un incendie de forêt menaçait de se propager à votre maison; sans une telle zone coupe-feu, leur travail sera beaucoup plus difficile, voire impossible.



comme le tremble, le peuplier et le bouleau ont des degrés d'inflammabilité inférieurs. Enlevez également les arbres morts et les branches sèches et éloignez votre réserve de bois de chauffage de cette zone. Entretenez votre pelouse et arrosez-la régulièrement.

### **Toute végétation peut prendre feu.**

Les arbres matures, les arbustes, l'herbe et même votre réserve de bois de chauffage peuvent facilement s'enflammer et accroître le risque qu'un incendie de forêt endommage votre maison et vos biens. Il est donc extrêmement important que vous protégiez l'espace autour de votre maison et des autres bâtiments.

### **Votre maison et les autres bâtiments sont-ils entourés d'une zone dégagée?**

La zone de priorité 1 de 10 mètres entourant immédiatement votre maison est une zone

### **Que faire?**

Enlevez les arbres et les arbustes facilement inflammables, comme les pins, les épinettes et les genévriers. Certaines autres espèces,

## **Votre zone de priorité 2 est-elle Intelli-feu?**

La zone de priorité 2 commence à 10 mètres de votre maison et s'étend jusqu'à 30 mètres. Dans cette zone, vous devez réduire les sources de combustible en élaguant les arbres afin qu'un incendie de forêt intense n'ait pas autant de matière à brûler.

### **Que faire?**

Enlevez les arbres et les débris qui faciliteraient la propagation du feu. Éclaircissez la forêt ou élaguez les arbres de façon à laisser un espacement de 3 à 6 mètres entre les couronnes de chaque arbre.

Coupez les branches jusqu'à 2 mètres du sol. Enlevez également les massifs d'arbustes denses et les branches mortes pour réduire le risque que le feu se propage à la canopée. Dès qu'un incendie atteint la cime des arbres, il devient très difficile à maîtriser.

Comme les incendies se propagent plus facilement sur un terrain en pente ascendante et exposé aux vents dominants, il est important d'élargir la zone de priorité 2 dans de telles situations.

## **Pouvez-vous étendre vos aménagements Intelli-feu à la zone de priorité 3?**

La zone de priorité 3 commence à 30 mètres de votre maison et s'étend jusqu'à 100 mètres et au-delà. Dans cette zone, l'objectif n'est pas de supprimer tous les combustibles, mais d'éclaircir la forêt de sorte qu'en cas d'incendie, le feu soit moins intense et plus facile à éteindre.

### **Que faire?**

Éclaircissez le sous-étage en diminuant le nombre d'arbres et d'arbustes qui le forment. Essayez de conserver les arbres

résistants, comme les trembles, les peupliers et les bouleaux, et abattez les arbres plus inflammables de façon à laisser un espacement de 3 à 6 mètres entre les couronnes.



*Peuplement à faible densité où les arbres sont très espacés*



*Les couronnes sont suffisamment espacées.*



### Il s'agit là...

de mesures simples et peu coûteuses que vous pouvez prendre pour créer vous-même une zone Intelli-feu autour de votre maison, de votre collectivité ou de votre entreprise. Pour vous assurer des années de protection, prenez soin de bien entretenir vos zones de priorité.

#### **Pelouse ou matières ininflammables**

- ▶ jusqu'à 10 mètres de la maison (0 point)
- ▶ de 10 à 30 mètres de la maison (0 point)

## 2. Construction des bâtiments

La deuxième série de principes Intelli-feu vise plus précisément les matériaux de construction et les normes de conception des maisons. Il se peut qu'il ne soit pas pratique ou économique d'appliquer tous ces principes à une structure existante, mais plusieurs sont faciles à adopter. Vous pouvez intégrer les autres mesures à vos plans d'entretien ou de rénovations à long terme ou, s'il s'agit d'une nouvelle construction, les appliquer au moment de la conception.



Photo : Kelvin Hirsch

**Les toitures en métal, en ardoise, en bardeaux bitumés ou autre matériau non combustible (0 point)** sont les plus résistantes et demeurent efficaces même lorsqu'elles sont exposées au feu.



Photo : Kelvin Hirsch

**Les bardeaux de fente non traités (30 points)** n'offrent aucune protection contre le feu.

### **Votre toiture respecte-t-elle les principes Intelli-feu?**

Les recouvrements de toiture en tôle, en ardoise et en bardeaux bitumés sont les plus résistants au feu. Les bardeaux de fente non traités n'offrent quant à eux aucune résistance; ils constituent même un combustible idéal pour un incendie en activité.

Assurez-vous qu'il n'y a ni aiguilles, ni feuilles combustibles sur la couverture et qu'aucune branche ne se trouve en surplomb du toit, car tous ces matériaux risquent de s'enflammer au contact d'étincelles ou de tisons.

### **Le revêtement extérieur des murs respecte-t-il les principes Intelli-feu?**

Les matériaux tels que le stuc, le métal, la brique et le béton offrent une résistance supérieure au feu. Les murs en rondins ou en bois massif sont moins résistants et ceux recouverts de bois ou de parement en vinyle offrent très peu de protection contre le feu.



Photo : Kelvin Hirsch

#### **Parement non combustible (0 point)**

*Les matériaux tels que le stuc, les parements métalliques, la brique, le fibrociment, les blocs de béton, le béton coulé et la pierre offrent une résistance supérieure au feu.*

### **L'extérieur de votre maison est-il vulnérable à l'inflammation par des tisons?**

Si vous concevez votre maison, éliminez les endroits où des tisons, des étincelles et des braises pourraient s'accumuler et enflammer le parement, les appuis de fenêtre ou les boiseries. Le revêtement extérieur de votre maison devrait être résistant au feu, et ce, à partir du niveau du sol jusqu'à la ligne de toit.

Les corniches et les événements présentent des ouvertures qui peuvent laisser la chaleur et les braises pénétrer dans l'entretoit et enflammer la toiture. Fermez les corniches



Photo : Don Mortimer

**Corniches fermées et événements accessibles et munis d'un grillage de 3 millimètres (0 point)**



Photo : Don Mortimer

**Corniches fermées et événements non munis d'un grillage de 3 millimètres (1 point)**



Photo : Don Mortimer

**Corniches ouvertes et événements non grillagés (6 points)**



et munissez tous les événements d'un grillage. Gardez les parties situées sous les galeries et les porches exemptes de débris et fermez-les avec un matériau non combustible.

Photo : Fenêtres PELLA



**Le verre trempé (0 point)** offre la meilleure protection.

### **Vos portes et vos fenêtres respectent-elles les principes Intelli-feu?**

N'oubliez pas d'enlever tout combustible forestier dans un rayon de 10 mètres des portes vitrées et des fenêtres. Le verre trempé ou isolant offre une meilleure protection contre le feu que le simple vitrage; il en va de même des fenêtres plus petites à double vitrage.

Photo : Kelvin Hirsch



**Vitrage simple (2 ou 4 points)**



Photo : Kelvin Hirsch

**Le vitrage double (1 ou 2 points)** ou isolant offre une résistance moyenne au feu.

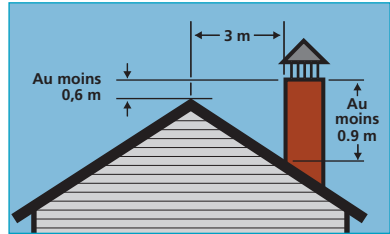


### 3. Ne soyez pas à l'origine d'un incendie de forêt

Les incendies de forêt commencent souvent par de petits allumages accidentels. Vous pouvez contribuer à prévenir de tels incendies accidentels en appliquant les principes Intelli-feu à votre propriété.

#### Une cheminée Intelli-feu

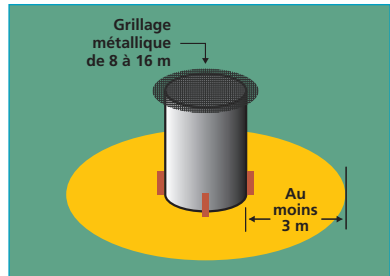
Les cheminées doivent respecter les exigences courantes du code du bâtiment et comporter des pare-étincelles approuvés.



Cette illustration n'est pas à l'échelle.

#### Barils de brûlage et foyers extérieurs

Installez votre baril de brûlage ou votre foyer extérieur loin de tout bâtiment et maintenez une zone de 3 mètres sans matière combustible tout autour. Veillez à ce que votre baril de brûlage soit toujours bien ventilé et recouvert d'un grillage. Ne laissez jamais votre baril de brûlage ou votre foyer extérieur sans surveillance lorsque vous y brûlez quelque chose. Les sites d'enfouissement locaux constituent une méthode plus sûre pour débarrasser des débris.



Cette illustration n'est pas à l'échelle.

#### Lignes électriques aériennes et réservoirs de propane

Il faut maintenir un dégagement suffisant entre la végétation et les câbles électriques, les réservoirs de propane et les autres sources de combustible.



Photo : Brian Mottus

#### Équipement d'urgence

Veillez à ce que les véhicules d'urgence aient un accès adéquat à votre propriété et ayez toujours une réserve d'eau sur place, qu'il s'agisse d'un étang, d'une citerne, d'un ruisseau ou d'un lac.

**Demandez à votre société de distribution d'électricité de dégager les lignes électriques aériennes de toute végétation.**

#### Équipement d'extinction sur place

Chaque propriété devrait disposer de pelles, râteliers, haches, tuyaux d'arrosage, extincteurs automatiques à eau et échelles pour l'extinction d'incendies de forêt et la protection des bâtiments.



# Autoévaluation du risque de votre propriété

Attribuez-vous le nombre de points indiqué en regard de chaque réponse. Plus votre pointage est bas, plus votre propriété saura résister à un incendie de forêt.

Si une question ne s'applique pas à votre maison, inscrivez 0.



Photo : CDF

## ***Votre maison survivra-t-elle à un incendie de forêt?***

# Évaluation du risque de votre propriété

Facteurs importants	Caractéristiques des matériaux	Points	Votre pointage
<b>Quel type de matériau de toiture avez-vous?</b>	Bardeaux bitumés, métal, ardoise ou bardeaux de fente avec cote ULC	0	
	Bardeaux de fente en bois sans cote ULC	30	
<b>Votre toiture est-elle propre?</b>	Pas d'aiguilles, de feuilles ou d'autres matériaux inflammables	0	
	Aiguilles et feuilles sur le toit	2	
	Gouttières bouchées et amoncellement de feuilles	3	
<b>Quels matériaux ont été utilisés comme revêtement extérieur?</b>	Matériau ininflammable comme du stuc, du parement métallique ou de la brique	0	
	Rondins ou bois massif	1	
	Bois, parement en vinyle, bardeaux de fente en bois	6	
<b>Vos corniches et événements sont-ils fermés et grillagés?</b>	Corniches et événements fermés et grillage de 3 mm	0	
	Corniches et événements fermés sans grillage	1	
	Corniches et événements ouverts	6	
<b>Avez-vous grillagé le dessous de votre balcon, terrasse ou véranda?</b>	Le dessous de tous les balcons, terrasses et vérandas est grillagé ou fermé avec un matériau résistant au feu	0	
	Le dessous de tous les balcons, terrasses et vérandas est grillagé ou fermé avec un matériau inflammable	2	
	Le dessous des balcons, terrasses et vérandas n'est ni grillagé ni fermé	6	
<b>Vos fenêtres et portes sont-elles résistantes au feu?</b>	Verre trempé dans toutes les portes et fenêtres	0	
	Vitrage double :		
	▶ petit ou moyen	1	
	▶ grande	2	
Vitrage simple :			
▶ petit ou moyen	2		
▶ grand	4		
<b>Où se trouve votre pile de bois de chauffage?</b>	À plus de 10 mètres de tout bâtiment	0	
	À moins de 10 mètres d'un bâtiment	6	

<b>Facteurs importants</b>	<b>Caractéristiques des matériaux</b>	<b>Points</b>	<b>Votre pointage</b>
<b>Votre maison est-elle éloignée du bas d'une pente?</b>	Maison située dans le bas ou la partie inférieure d'une colline	0	
	Maison située dans le haut ou au milieu d'une colline	6	
<b>Quel type de forêt entoure votre maison et à quelle distance se trouve-t-elle?</b>	Feuillus (peupliers, bouleaux) à moins de 10 mètres des bâtiments	0	
	Feuillus à une distance de 10 à 30 mètres des bâtiments	0	
	Forêt mixte (peupliers, bouleaux, épinettes ou pins) à moins de 10 mètres des bâtiments	30	
	Forêt mixte à une distance de 10 à 30 mètres des bâtiments	2	
	Conifères (épinettes, pins ou sapins) à une distance de 10 à 30 mètres des bâtiments ▶ épars ▶ abondants	10 30	
<b>Quel type de végétation se trouve à proximité de vos bâtiments?</b>	Gazon bien arrosé ou autre matériel d'aménagement paysager ininflammable	0	
	Herbe sauvage non tondue ou broussaille ▶ à moins de 10 mètres des bâtiments ▶ entre 10 et 30 mètres des bâtiments	30 5	
	Matériel ligneux mort ou au sol à moins de 10 mètres des bâtiments ▶ épars ▶ abondant	30 30	
	Matériel ligneux mort ou au sol entre 10 et 30 mètres des bâtiments ▶ épars ▶ abondant	5 30	
<b>Y a-t-il beaucoup de sous-bois et de combustible étagé dans la forêt environnante?</b>	Aucun à une distance de 10 à 30 mètres	0	
	Épars ▶ à une distance de 10 à 30 mètres des bâtiments	5	
	Abondant ▶ à une distance de 10 à 30 mètres des bâtiments	10	

**Ma cote de risque qu'un incendie de forêt endommage ma maison est ▶**

Faible 21 ou moins, Modérée 21 à 29, Élevée 30 à 35, Extrême, 35 ou plus.

Notes

## Autres facteurs Intelli-feu

<b>Facteurs importants</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
Votre maison et votre propriété sont-elles bien assurées?		
Avez-vous le matériel nécessaire de lutte contre le feu (pelles, râteliers, seaux, tuyaux d'arrosage, etc.) à portée de la main?		
Est-ce que vos barils de brûlage sont grillagés et situés à au moins 10 mètres de tout matériel inflammable et des bâtiments?		
Est-ce que les lignes électriques aériennes sont dégagées de toute végétation et situées au moins à la hauteur d'un arbre de la forêt la plus proche?		
Est-ce que les réservoirs de propane sont dégagés de toute végétation et situés à au moins 10 mètres de tout bâtiment?		
Y a-t-il des services d'incendie situés à moins de 10 minutes de route de votre demeure?		
Votre cheminée est-elle sécuritaire?		
Votre cheminée est-elle propre?		
Votre cheminée comporte-t-elle les dégagements et la hauteur appropriés et est-elle munie des grillages et pare-étincelles nécessaires?		
Les véhicules d'intervention en cas d'urgence ont-ils facilement accès à votre propriété?		
Est-ce que votre maison et les autres bâtiments sont entourés d'une zone de 10 mètres libre d'arbres, de végétation inflammable et de tout autre matériau combustible?		
Avez-vous un approvisionnement municipal ou une réserve suffisante en eau sur la propriété en cas d'incendie?		
Avez-vous établi avec votre famille un plan d'urgence et d'évacuation en cas d'incendie?		

# Numéros d'urgence pour le signalement des incendies de forêt

## **Alberta**

**310-3473**

Alberta Sustainable  
Resource Development  
*Wildlife Management Branch*  
10th Floor, 9920-108 Street  
Great West Life Building  
Edmonton (Alberta) T5K 2M4

## **Colombie-Britannique**

**1-800-663-5555 (\*5555)**

Ministry of Natural Avec un cellulaire  
Resource Operations  
*Wildfire Management Branch*  
Coastal Fire Centre  
665 Allsbrook Road  
Parksville (Colombie-Britannique)  
V9P 2T3

## **Manitoba**

**1-800-782-0076**

Manitoba Conservation  
Headquarters Operations, Fire Program  
Box 10, 200 Saulteaux Crescent  
Winnipeg (Manitoba) R3J 3W3

## **Nouveau-Brunswick**

**911**

Ministère de l'Environnement  
et des Gouvernements locaux  
Édifice Ancillaire, C.P. 6000  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
E3B 5H1

## **Terre-Neuve**

**1-866-3473**

Department of Natural Resources  
P.O. Box 2006, Fortis Tower  
Corner Brook (Terre-Neuve-et-Labrador)  
A2H 6J8

## **Territoires du Nord-Ouest**

**1-877-698-3473**

Government of the Northwest Territories  
P.O. Box 7, 149 McDougal Road  
Fort Smith (Territoires du Nord-Ouest)  
XOE 0P0

## **Nova Scotia**

**310-3423**

P.O. Box 130  
Shubenacadie  
Hants Cove (Nouvelle-Écosse) B0N 2H0

## **Ontario**

**310-3473**

Services d'urgence, d'aviation et de lutte  
contre les feux de forêt  
*Ministère des Richesses naturelles*  
70 Foster Drive, bureau 400  
Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 6V5

## **Prince Edward island**

**911**

Department of Environment, Energy  
and Forestry  
*Forests, Fish & Wildlife Division*  
P.O. Box 2000, 183 Upton Road  
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)  
C1A 7N8

## **Québec / Sopfeu**

**1-800-463-3389**

(Société de protection  
des forêts contre le feu)  
715, 7<sup>e</sup> rue de l'Aéroport  
(Québec) G2G 2S7

## **Saskatchewan**

**1-800-667-9660**

Fire Management  
and Forest Protection Branch  
P.O. Box 3003, Hwy 2 North  
Prince Albert (Saskatchewan) S6V 6G1

## **Territoire du Yukon**

**1-888-798-3473**

Wildland Fire Management Protective  
Services Branch  
Government of Yukon  
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6





Institut de prévention des sinistres catastrophiques  
Institute for Catastrophic Loss Reduction

**Bureau de Toronto**  
20 Richmond Street East  
Bureau 210  
Toronto (Ontario)  
M5C 2R9 Canada

☎ 416-364-8677  
📠 416-364-5889

**Bureau de London**  
Boundary Layer Wind Tunnel Laboratory  
Université Western Ontario  
London (Ontario),  
N6A 5B9 Canada

☎ 519-661-3234  
📠 519-661-4273

@ info@iclr.org    🌐 www.iclr.org

 **Pour des habitations plus sûres™**  
Institute for Catastrophic Loss Reduction

**Protégez votre maison contre les inondations de sous-sols**

Pour des habitations plus sûres™ est un programme parrainé par le gouvernement du Canada afin de promouvoir la conception d'habitations résistantes aux catastrophes naturelles.



 **Pour des habitations plus sûres™**  
Institute for Catastrophic Loss Reduction

**Protégez votre maison contre les grands vents**

Pour des habitations plus sûres™ est un programme parrainé par le gouvernement du Canada afin de promouvoir la conception d'habitations résistantes aux catastrophes naturelles.



 **Pour des habitations plus sûres™**  
Institute for Catastrophic Loss Reduction

**Protégez votre maison contre les tremblements de terre**

Pour des habitations plus sûres™ est un programme parrainé par le gouvernement du Canada afin de promouvoir la conception d'habitations résistantes aux catastrophes naturelles.



 **Pour des habitations plus sûres™**  
Institute for Catastrophic Loss Reduction

**Protégez votre maison contre les tempêtes de neige et de verglas**

Pour des habitations plus sûres™ est un programme parrainé par le gouvernement du Canada afin de promouvoir la conception d'habitations résistantes aux catastrophes naturelles.

